



Communiqué de presse

Limoges, le 5 novembre 2018

La Ville de Limoges s'engage pour l'Europe

Le maire de Limoges, Émile Roger Lombertie, a signé la Charte des Maires et des élus en faveur de la citoyenneté européenne.

L'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), la Ville de Paris et l'Association des maires de France (AMF), ainsi que différents organismes tels que le Bureau d'information du Parlement européen en France et la Représentation en France de la Commission européenne, se sont engagés dans une démarche visant à faire adopter par les communes de France une Charte des élus engagés en faveur de l'Europe. C'est une démarche visant à stimuler une prise de position des élus en faveur de la construction européenne.

Le maire de Limoges vient de signer cette Charte, confirmant son attachement aux valeurs européennes, son engagement en faveur de la construction européenne et de la promotion de la citoyenneté européenne. À travers cette charte, le maire s'engage à sensibiliser les habitants à l'Europe (ses droits et ses valeurs, la citoyenneté européenne, les politiques européennes, etc.).

Cliquez sur la Charte des Maires et des élus en faveur de la citoyenneté européenne.



Contact presse :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

Téléphone : **05 55 45 60 49**

Courriel : claire_gledel@ville-limoges.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[/ville_de_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)